

Communiqué de presse

Aéroport de Zurich, le 24 août 2021

Ressources humaines

SWISS met en place l'obligation vaccinale pour ses équipages

Pour des raisons d'exploitation et de protection de ses employés, SWISS introduira dès la mi-novembre l'obligation vaccinale contre le COVID-19 pour tout son personnel navigant.

En raison des réglementations d'entrée en vigueur dans les différents pays du monde, qui exigent de plus en plus souvent un vaccin obligatoire également pour les équipages, Swiss International Air Lines (SWISS) met en place l'obligation vaccinale pour ses navigants à partir du 15 novembre 2021. Hong Kong est la première destination du réseau de SWISS à exiger une preuve de vaccination des équipages de certains pays, y compris pour les vols en provenance de la Suisse.

Appliquer deux poids deux mesures aux navigants vaccinés et non vaccinés complexifierait lourdement la planification, au point qu'à long terme, la compagnie ne pourrait plus assurer le bon déroulement de ses opérations aériennes. Certaines destinations et régions ne pourraient plus être desservies, ce qui affecterait considérablement le système de hub (plateforme de correspondances aériennes). Une gestion différenciée du personnel entraînerait par ailleurs une inégalité de traitement en termes de capacité de déploiement des navigants. À cela s'ajoute le fait qu'en regard de la disponibilité désormais suffisante de vaccins efficaces contre le COVID-19, SWISS – compagnie aérienne opérant à l'échelle mondiale – souhaite également remplir son devoir de protection envers ses employés dans le cockpit et en cabine.

Dieter Vranckx, CEO de SWISS : « Il est important que nous prenions dès maintenant des mesures qui nous permettent de préserver notre réseau mondial de lignes tout en remplissant notre devoir de protection envers nos employés ».

SWISS s'appuie sur les clauses des conventions collectives de travail du personnel de cockpit et de cabine qui prévoient une telle mesure dans ces circonstances. L'obligation vaccinale fait l'objet d'un échange transparent avec les syndicats.

Swiss International Air Lines (SWISS) est la plus grande compagnie aérienne de Suisse. Elle relie la Suisse à l'Europe et au monde entier par des vols directs depuis les aéroports nationaux de Zurich et de Genève. À cette fin, elle exploite l'une des flottes les plus jeunes et les plus économes en carburant d'Europe. Sa division fret – Swiss WorldCargo – propose par ailleurs un large éventail de solutions de transport d'aéroport à aéroport, tout particulièrement destinées à des objets de valeur ou nécessitant une surveillance constante. À titre de compagnie aérienne helvétique, SWISS incarne les valeurs traditionnelles du pays et s'engage à offrir un summum de qualité en termes de produit et de service. La compagnie fait partie du groupe Lufthansa et de Star Alliance, le plus vaste réseau mondial de compagnies aériennes.

Ce communiqué de presse est publié dans notre [Newsroom](#). Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de la part de SWISS Media Relations, veuillez envoyer un e-mail à media@swiss.com

Contact

Swiss International Air Lines Ltd.

Media Relations

P.O. Box, 8058 Zurich Airport

Switzerland

Phone: +41 44 564 44 14

media@swiss.com

SWISS.COM/media

Suivez nous sur Twitter: @LX_Newsroom